



**Association des Bibliothèques Fribourgeoises  
Vereinigung der Freiburger Bibliotheken**

**Règlement du concours « Vos bibliothèques fribourgeoises.  
Elles vous surprendront. »**

**1. Objet**

BiblioFR organise une campagne de communication en faveur des bibliothèques fribourgeoises. Cette campagne se déclinera par des affiches, des annonces dans les journaux, un site web et une présence sur les réseaux sociaux. Dans ce cadre, BiblioFR organise un concours.

**2. Conditions et modalités de participation**

La participation au présent concours est ouverte à tout individu.

La participation est ouverte du lundi 24 avril au vendredi 30 juin 2023 (compris).

Pour participer, le ou la participant-e doit remplir le formulaire en ligne se trouvant sur le site web de la campagne de communication Vosbiblios.ch ou le formulaire imprimé mis à disposition qui doit être envoyé par courrier postal à BiblioFR - Secrétariat, c/o BCU, Rue de la Carrière 22, Case postale, 1701 Fribourg.

Pour être admis au concours, le ou la participant-e doit :

- Indiquer son nom, prénom et le code postal de sa commune de domicile
- Indiquer une adresse mail active ou son numéro de téléphone

Le ou la participant-e ne peut participer qu'en son propre nom et qu'une seule fois. Les inscriptions multiples entraînent la disqualification du ou de la participant-e.

Le seul fait de participer à ce concours implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

**3. Prix**

Le montant total des prix du concours n'est pas fixé et varie au gré des partenariats.

Les prix offerts ne sont ni cessibles, ni échangeables, et ne donnent droit à aucun remboursement.

*Liste des prix*

- Une liseuse Tolino Vision 6 Touchscreen
- 10 bons Kariyon de 50.- CHF
- Bons valables sur la saison culturelle de Bicubic, Romont
- Bons pour le spectacle Coup de Cœur de la programmation Culturelles, Châtel-St-Denis, Dans les Yeux d'Audrey, le samedi 27 avril 2024
- Deux invitations pour les théâtres Equilibre - Nuithonie
- Entrées au choix sur tous les événements organisés par le Nouveau Monde, Fribourg
- Billets pour le spectacle de gala des Rencontres Internationales de Folklore de Fribourg à Saint-Léonard (mi-août)
- Bons valables sur la saison culturelle de CO2, Bulle, La Tour-de-Trême

- Bons d'entrée au Château de Gruyères
- Un coffret Meurtres et Mystères à domicile du Musée du papier peint, Mézières
- Entrées pour le Vitromusée Romont
- Bons d'entrées pour le « Circuit secret Morat Lumières »
- Une entrée et un massage de 25 min auprès Urbanspa de Fribourg
- Publications à choisir parmi les publications de la BCU Fribourg
- Un bon PASSE-MOLESON offert par [moleson.ch](http://moleson.ch)
- Deux entrées (1 adulte et 1 enfant) au Papiliorama Kerzers
- Abonnements annuels dans de nombreuses bibliothèques fribourgeoises

*Etat de la liste de prix, du 11 mai 2023.*

#### **4. Désignation des gagnants**

Les gagnant-e-s sont seront désigné-e-s, par tirage au sort dans un délai d'un mois après la fin du concours.

Le tirage au sort sera effectué parmi les participant-e-s ayant complété le formulaire de participation, ayant coché la bonne réponse et répondu dans les délais.

Une fois le tirage au sort effectué, les gagnant-e-s seront contacté-e-s par BiblioFR par e-mail ou par téléphone à partir du 24 août 2023.

#### **5. Retrait des prix**

Les prix doivent être retirés par les gagnants dans le mois suivant la date d'avertissement de gain dans une bibliothèque proche du lieu de domicile qui sera indiquée aux les gagnant-e-s par BiblioFR. Passé ce délai, les prix non retirés seront attribués à d'autres concurrents.

#### **6. Données personnelles**

Les données à caractère personnel concernant les participant-e-s sont récoltées avec leur consentement exclusivement dans le cadre de ce concours, dans le but d'établir leur identité, de les prévenir en cas de gain et de leur remettre les prix attribués. Ces données seront supprimées avant la fin décembre 2023.

#### **7. Dispositions finales**

Tout recours de la part des participant-e-s au concours est exclu.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le règlement, voire de reporter ou d'annuler la tenue du concours si des circonstances le justifient.

#### **Contact**

BiblioFR - Secrétariat, c/o BCU, Rue de la Carrière 22, Case postale, 1701 Fribourg

[info\[at\]bibliofr.ch](mailto:info[at]bibliofr.ch)

*Dernière mise à jour : 11 mai 2023*